ArcExpress

débat public sur le métro de rocade

Étude Pôles d'échanges SNCF/ Arc Express (SNCF)





AVERTISSEMENT

Les études préalables, dont fait partie le document qui suit, ont été réalisées en 2008-2009 afin d'élaborer le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales présenté au Conseil du STIF en juillet 2009 et qui a servi d'appui à la constitution du dossier de saisine de la Commission nationale du débat-public.

Ces études avaient pour objet premier de valider la faisabilité du projet Arc Express.

Réalisées par différents prestataires du STIF, elles ne portent pas nécessairement la position retenue in fine par le STIF dans le dossier du maître d'ouvrage élaboré pour le débat public, ce dossier étant aussi le fruit d'une maturation des sujets au sein des équipes du STIF, éclairée par ces études mais également le fruit d'échanges avec les partenaires du projet.

Dans ces études préalables, plusieurs éléments ont pu être retenus comme des postulats permettant un chiffrage du projet ou servant de base aux études de trafic. Il en va par exemple du positionnement des stations intermédiaires évoqué dans certains rapports.

Ces choix a priori n'avaient qu'une visée méthodologique. Seules les étapes de concertation à venir permettront de définir les caractéristiques et les tracés précis du projet Arc Express.

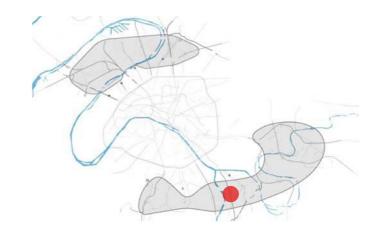
Si le STIF décide de poursuivre le projet à l'issue du débat public, de nouvelles études approfondies seront menées en vue de l'enquête publique, puis lors de l'élaboration de l'avant-projet détaillé.

Contenu du dossier des études :

- >> Perspectives de croissance urbaine (IAU);
- >> Etudes des enjeux transports et études de trafic (STIF);
- >> Etude des points de maillage potentiels (RATP);
- >> Etudes des pôles d'échanges SNCF/ Arc Express (SNCF);
- >> Etude d'une solution de système de transport en synergie technique avec les réseaux ferrés RATP (RATP);
- >> Etudes de systèmes de transport (SETEC TPI / XEUS);
- >> Etudes d'insertion de tracés, d'impact sommaire et rédaction du DOCP (SETEC TPI /XELIS / INGEROP);
- >>> Synthèse et extraits du rapport études exploratoires des modalités de financement du projet Arc Express liées aux retombées économiques du projet s'agissant des aspects « montages contractuels » et « financement du projet » (DS Avocats / SP2000 / Paul Hastings / KPMG / Atis Real / Arcadis);



ETUDES DES PÔLES D'ECHANGES SNCF / ARC EXPRESS



Gare proche de Maisons-Alfort Alfortville





LA GARE PROCHE DE MAISONS-ALFORT ALFORTVILLE

SITUATION

Les villes de Maisons Alfort et Alfortville se trouvent dans le département du Val-de-Marne, dans la proche banlieue Sud de Paris. Les deux communes, Alfortville à l'Ouest qui longe la Seine et Maisons Alfort qui est bordée par la Marne sont limitrophes à Créteil. De plus, Choisy-le-Roi se situe tout à fait au Sud d'Alfortville.

La ligne du RER D dessert la station et part en direction de Melun, Malesherbes, Corbeil Essonnes, Creil et Orry-la-Ville. Des TGV traversent cette gare.

Les gares de Maisons Alfort-Alfortville et du Vert de Maisons appartiennent à la zone 3 de la Carte Orange.

La gare de Maisons Alfort-Alfortville accueille 14 509 voyageurs entrants et 293 trains par jour ouvrable de base, alors que la celle du Vert de Maisons en accueille 6 685 voyageurs entrants et 158 trains.

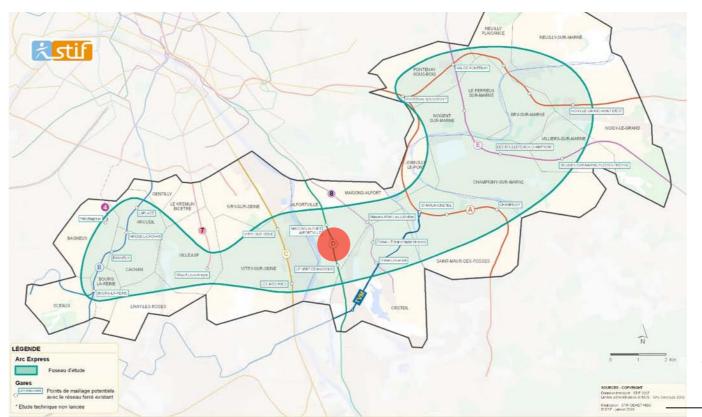
Le diagnostic effectué sur les gares de Maisons Alfort et le Vert de Maisons montre qu'une extension de ces gares est difficilement envisageable dans le cadre d'Arc Express.

Par ailleurs, en exploitation ferroviaire, ces deux gares posent un problème de débit car elles sont trop proches l'une de l'autre (1,5 km seulement). Une solution étudiée dans le cadre des études du schéma directeur du RER D est la création d'une gare unique située entre les deux gares actuelles qui permettrait d'annuler la perte de temps subie par les voyageurs du sud de Villeneuve St Georges lors de la création de la 5ème mission.

Le déplacement de la gare de Maisons Alfort – Alfortville prendrait tout son sens avec la création d'Arc Express en permettant la création d'un véritable pôle multimodal. La correspondance justifierait l'arrêt de toutes les missions du RER D et la suppression de la gare de Vert de Maisons rendrait cet arrêt sans conséquences en terme de temps de parcours.

La création d'une nouvelle gare permettrait de la dimensionner au volume des flux attendus.

Enfin, la place disponible dans cette zone permet d'envisager la réalisation de cette gare sans conséquences sur l'exploitation du RER D et des TGV et autres trains et la création d'une base travaux avec un puits de descente d'un tunnelier qui pourrait devenir ensuite le puits de correspondance entre les 2 systèmes.

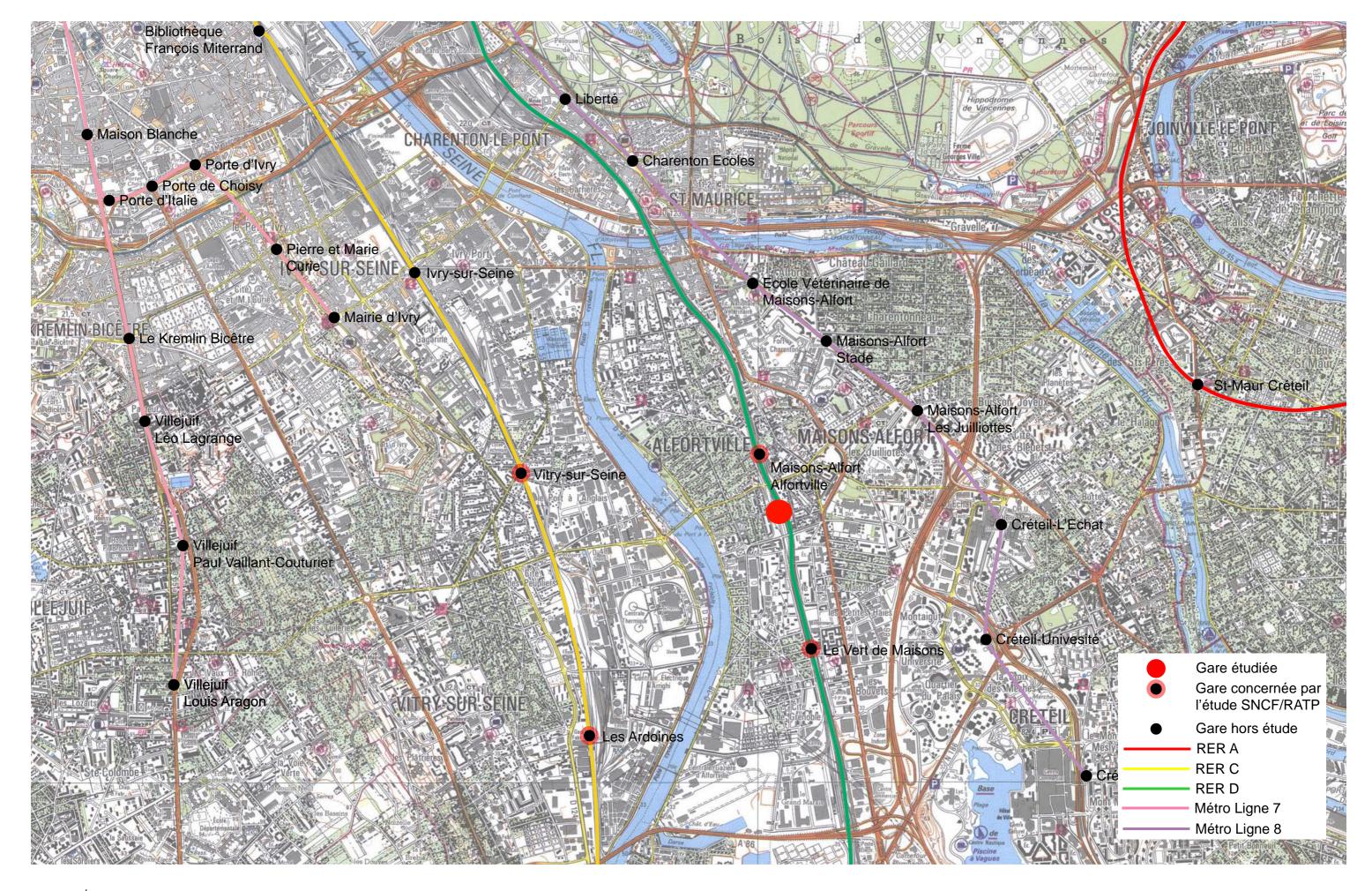


Arc Sud-Est : RER A Val de Fontenay -RER B Bourg la Reine



Photographie aérienne





POLES D'ECHANGES SNCF / ARC EXPRESS



LA GARE PROCHE DE MAISONS-ALFORT ALFORTVILLE

ACCESSIBILITE

Le site se situe au niveau de la voirie, on y accède donc de plain pied.

Actuellement, seules 6 voies sont utilisées par le TGV et le RER D.

Aucun quai n'existe sur le site.

L'unique accès s'effectue par la rue Joffrin, côté Alfortville.









POLES D'ECHANGES SNCF / ARC EXPRESS



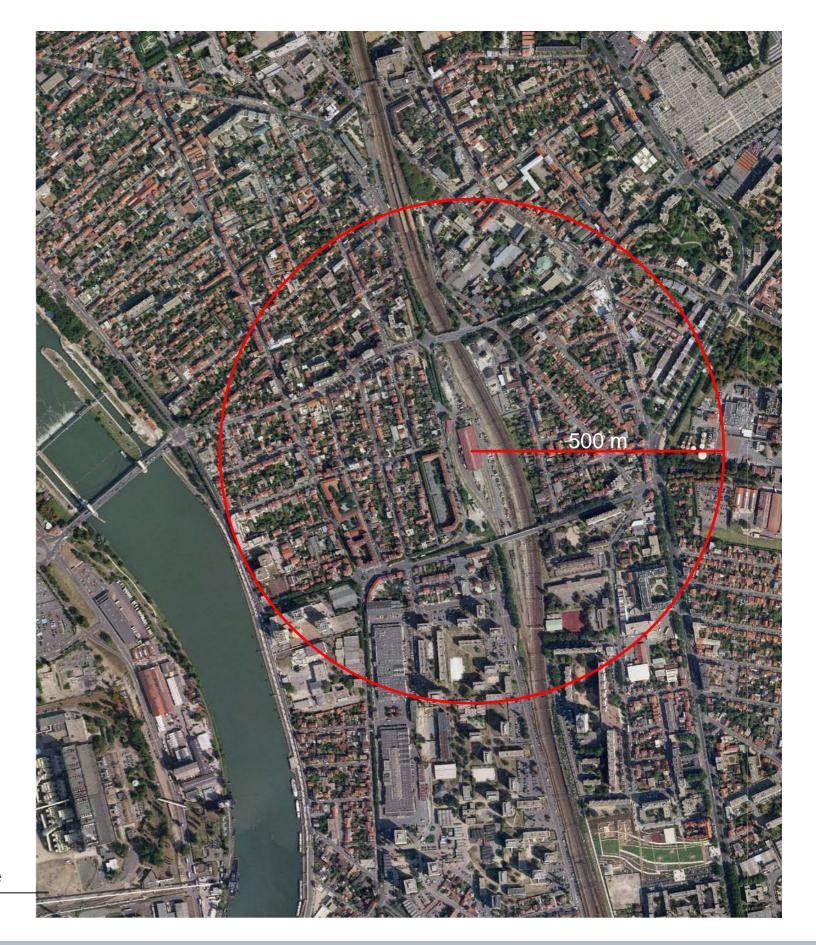
LA GARE PROCHE DE MAISONS-ALFORT ALFORTVILLE ANALYSE

La gare proche de Maisons-Alfort se trouve au niveau de la voirie.

Elle est cependant franchie par deux artères: l'avenue de la République au Nord, et le boulevard Gallieni au Sud reliant Maisons-Alfort à Alfortville.

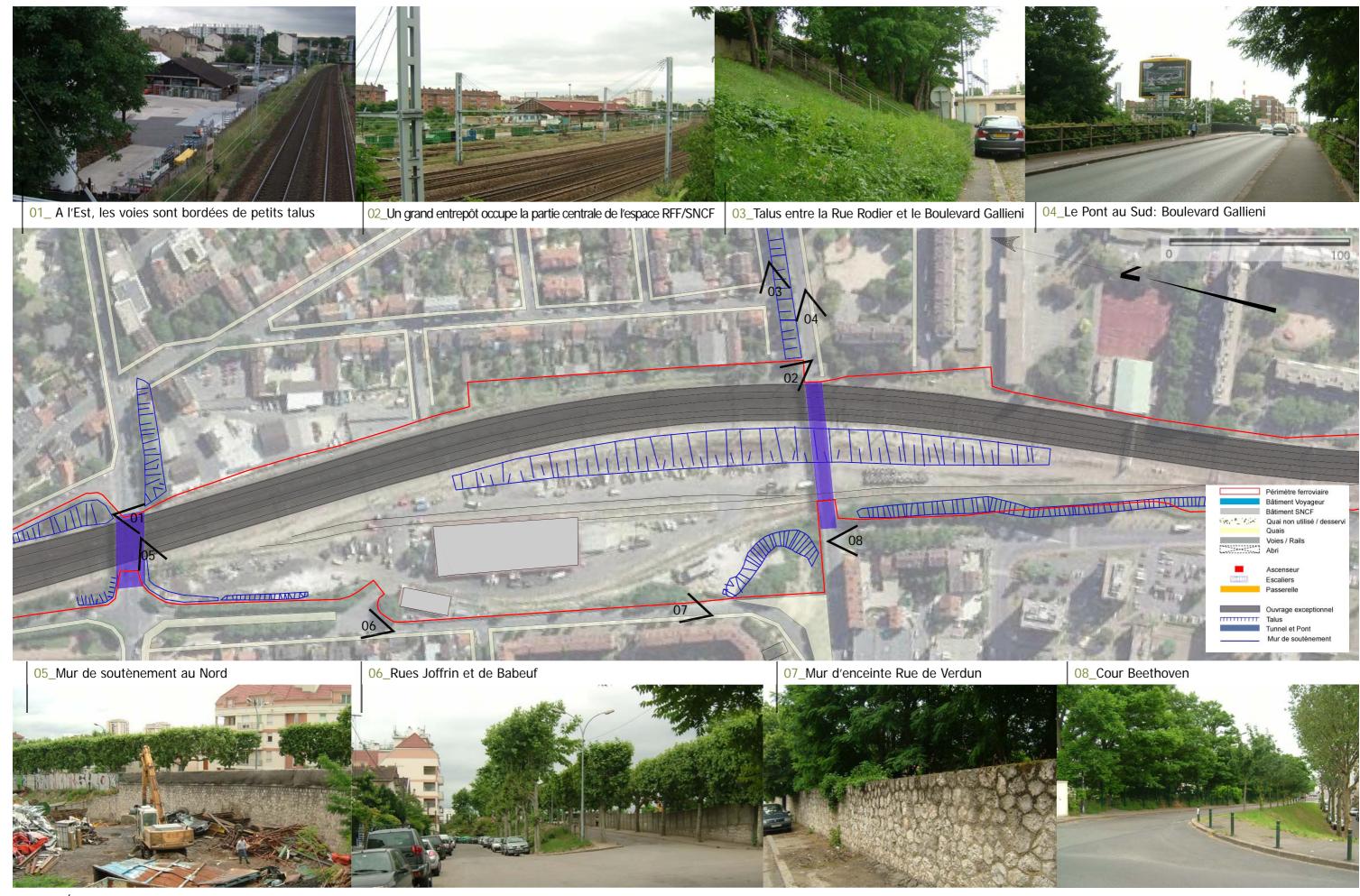
Ces deux passages se traduisent par des ponts routiers, tous deux bordés de talus qui s'atténuent en bordant l'emprise ferroviaire.

Ce site dispose d'une superficie libre conséquente, celle-ci serait favorable à la création d'une gare.



Insertion de la gare dans son contexte





POLES D'ECHANGES SNCF / ARC EXPRESS

